## Comment enregistrer sur Retkoop son CRA/CRF (Compte Rendu d'Activités/Compte Rendu Financier) quand on a fait sa compta sur Retkoop

• Se connecter à Retkoop avec son identifiant et son mot de passe

## Avant de faire son CRA/CRF, il faut clore sa comptabilité (impossible avant le 1<sup>er</sup> septembre)

• Ouvrir son cahier de compta 2022/2023 :

Toutes les opérations entrées ou sorties d'argent de l'année scolaire doivent être enregistrées dans le cahier de comptabilité.

 Ne pas oublier de pointer (colonne H) toutes les opérations lorsqu'elles sont passées sur le compte Bred (jusqu'au 31 août)

- Ne pas oublier de solder les régies d'avances (« expliqué » ou remboursé par les collègues)

- Ne pas oublier de compléter « l'arrêté de caisse » (si besoin) bouton en bas à gauche du cahier de comptabilité

 Ne pas oublier de compléter le détail « les subventions » (si besoin) bouton en bas à gauche du cahier de comptabilité

 A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le cadre violet vous donne des informations sur les problèmes qui empêchent la clôture de votre comptabilité.

Quand toutes les conditions sont réunies, le bouton « clôture de ce cahier de compta » apparait dans le cadre violet.



**MAIS ATTENTION** : cette opération est définitive et **irréversible**. Une fois clos, vous ne pouvez pas ré-ouvrir votre cahier de comptabilité, sauf en demandant à l'OCCE.

• Sur la page d'accueil, cliquer sur « le compte rendu 2023 » à gauche de l'écran



• Cocher les cases du Compte Rendu d'Activités (CRA) ou indiquer des chiffres

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	0
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	0
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	
A.2.c Absence de formation	05	
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	
A.2.e Autre	07	
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	08	
A.3.b Enregistrements audio	09	
A.3.c Captations vidéo	10	
A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances, est-il réalisé ?	11	
A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?		
A.5.a Les élèves	12	
A.5.b Les enseignant.e.s	13	
A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :		
A.6.a Culture artistique et littéraire	14	
A.6.b Lire et écrire	15	
A.6.c Culture scientifique	16	
A.6.d Éducation citoyenne (O/N)	17	
A.6.e Autre (à préciser) :	18	
A.7. Les élèves ont-ils été associés à la gestion comptable de la coopérative ?	19	
A.8. Si les élèves n'ont pas été associés à la gestion comptable de la coopérative, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.8.a Manque de temps	20	
A.8.b Manque de formation	21	
A.8.c Autre	22	
B. Rôle du mandataire		
B.1. À combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion de votre coopérative scolaire ?	23	0,00

Cliquer sur « valider les modifications » en bas

Cliquer sur « valider les modifications » en bas une seconde fois

Cliquer sur « passer à la suite »

 Le Compte Rendu Financier est déjà rempli avec les chiffres de votre comptabilité de l'année.

## Dans le tableau du bas

- Cliquer sur « imprimer cette page quitus », la faire signer par au moins un(e) parent d'élève et un(e) enseignant(e) autre que le/la mandataire, la scanner et l'enregistrer sur votre ordinateur. Puis dans Retkoop, pour l'archiver, cliquer sur parcourir, aller chercher l'image dans son ordinateur puis cliquer sur envoyer.
- Scanner le relevé Bred avec le montant demandé (fin d'année) et l'enregistrer avec la même procédure.
- Scanner le relevé Bred où apparait la subvention mairie (si besoin) et l'enregistrer avec la même procédure.

Papiers à envoyer à l'OCCE 91, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 91 :
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). The fact factor of the second sec	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.	pas encore vérifié !
2. une copie du <b>relevé du compte</b> "Banque Postale n° 9 999 99 X", où figure le montant : <b>3 263,23 €</b> .	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.	pas encore vérifié !
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 900,00 €, le(s) justificatif(s) de ce montant.	Où se trouve l'image du-des justif. de subvention(s) : Parcourir   Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de justif. de subvention(s) disponible ici.	pas encore vérifié !
Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 91 : ad91@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop.	(son nom, le mandataire, le numéro de	u compte, etc).
Nous recommandons d'imprimer cette page (tableaux ci-dessus) pour en garder mémoire dans les archives en papier de la coop. Version imprimable de ce C.R.F.		

- Valider pour enregistrer
- Imprimer ce compte-rendu et le garder avec les justificatifs de la coopérative pendant 10 ans.

Votre Compte Rendu d'Activités / Compte Rendu Financier est définitivement accepté par l'OCCE une fois que le message « validé » apparait.

Il vous faudra un peu de patience pour avoir ce message, nous devons valider plus de 800 comptes de coopératives !

Félicitations pour ce premier compte-rendu sur Retkoop !!